

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 juin 2026

DROIT À L'AIDE À MOURIR - (N° 2915)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 1459

AMENDEMENT

présenté par
M. Rodwell

ARTICLE 10

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence visant à exclure l’aide à mourir du champ du Code de la santé publique.